

TOUR À PIED DU VOISINAGE

Un premier pas important dans la conception d'un programme Écoliers actifs et en sécurité*

Le processus décrit plus bas est utilisé par le programme Écoliers actifs et en sécurité (EAS)* de Green Communities Canada comme méthode pour identifier des questions de transport et de sécurité particulières aux zones scolaires, et pour élaborer un plan d'action permettant d'aborder ces questions. Le personnel du programme scolaire Way to Go! de Colombie-Britannique a participé à l'élaboration de ce document.

Green Communities Canada a élaboré ce processus dans le cadre de son programme de Toronto. D'autres territoires se servent de processus similaires ; nous y avons inclus quelques références.

** anciennement : Aller-retour actif et sécuritaire pour l'école (ARASPÉ)*

Pourquoi organiser un Tour à pied du voisinage ?

Au tout début de votre projet EAS, il est important d'avoir une bonne compréhension des questions que vous tentez d'aborder. Parmi les raisons les plus courantes pour lesquelles une école peut vouloir mettre en oeuvre un programme EAS :

- la congestion des artères aux abords de l'école menace la sécurité des piétons et des cyclistes ;
- un débit de circulation important ou excessif et une vitesse de conduite excessive dans les rues avoisinantes mettent en danger la vie des écoliers se déplaçant à pied entre la maison et l'école ;
- certains écoliers rentrant chez eux seuls à pied courent un risque de harcèlement, d'intimidation ou d'enlèvement.

Il faut rédiger une description claire des problèmes qui existent, par écrit, accompagnée d'aides visuelles comme des cartes du voisinage des l'école. Vous pouvez vous procurer de telles cartes auprès du conseil scolaire ou d'un technicien de la circulation de votre localité. Prenez en note, par exemple, les restrictions et les permissions actuelles relatives au stationnement et les endroits où il existe un conflit potentiel entre automobilistes et piétons ou cyclistes, ainsi que ses causes. Vous pourrez ensuite passer à l'élaboration

d'un plan d'action qui conviendra à tous. Assurez-vous également de noter le nom de chaque personne chargée d'accomplir une tâche, et dans quel délai. Vous pourrez tenir toute l'équipe au courant du projet à l'aide d'un calendrier des activités que chacun aura approuvé et de réunions de suivi. Il est également important de vous souvenir que votre programme doit rester souple, car tout plan peut évoluer.

Identifier les parties intéressées de la collectivité

Commencez par identifier les parties intéressées de votre communauté scolaire pouvant vous aider à mettre en oeuvre un programme EAS réussi. La liste suivante vous est fournie comme guide. Certains territoires comporteront des différences, par exemple, au niveau de la structure des districts scolaires, du choix de brigadiers scolaires, etc. Adaptez cette liste à vos besoins particuliers.

Les parties intéressées peuvent comprendre :

- l'administration de l'école (directeur, sous-directeur ou enseignants) ;
- des parents et fournisseurs de soins ;
- des agents de la police locale (beaucoup d'écoles ont accès à un agent de liaison ou à des agents de la circulation assignés) ;
- un commissaire d'école ;
- un conseiller municipal ;

- un technicien de la circulation ;
- un représentant de votre service local de santé ;
- un représentant du conseil scolaire ou du district scolaire pouvant aborder des questions relatives aux autobus scolaires, à l'accès au terrain de l'école et à la conception de ce dernier ;
- des élèves, surtout si des élèves patrouilleurs sont présents sur le terrain de l'école ou s'ils ont déjà participé à des études du terrain de l'école ;
- des groupes de résidents locaux, s'il y a eu un conflit relatif à la congestion routière (par exemple, perturbation de la circulation locale ou du stationnement résidentiel).

Organiser un Tour à pied du voisinage

Un Tour à pied du voisinage vous aidera à identifier les questions de sécurité de votre zone scolaire et à mieux en comprendre les enjeux, grâce à une observation directe des problèmes. Votre tour à pied devrait coïncider avec les heures d'arrivée ou de départ des écoliers conduits par un parent. Toutes les parties intéressées devraient être présentes et toutes devraient participer au tour. Avant de vous lancer, déterminez l'envergure de votre tour à pied. Est-ce le terrain même de l'école qui vous intéresse, ou avez-vous besoin de prendre connaissance des facteurs de sécurité existant à une certaine distance de l'école ?

Commencez par demander aux représentants du directeur de l'école ou du conseil des parents de donner à votre équipe de projet un aperçu des questions de sécurité et d'effectuer une mise à jour des événements récents, par exemple : le débit de circulation et le comptage de la circulation sur les dernières 24 heures, les résultats d'études antérieures sur la circulation, les initiatives antérieures, etc. Donnez l'occasion à chaque participant de se présenter – les quelques minutes que vous consacrerez à cette étape vous permettront d'identifier les parties intéressées.

Demandez aux participants de s'inscrire et de vous donner leurs coordonnées pour que vous puissiez communiquer avec eux et leur distribuer le procès-verbal des discussions, etc. Avant d'entamer votre réunion, demandez à quelqu'un de tenir le procès-verbal et encouragez les personnes réunies à noter leurs observations pour alimenter la discussion qui aura lieu plus tard.

La liste suivante comprend plusieurs facteurs que vous devriez prendre en compte lors de votre tour à pied. Cette liste est adaptée d'une trousse de renseignements produite par le Parent Safety Patrol du bureau de la police communautaire de la ville de Whitby. Votre ligne directrice : « **La sécurité passe avant la commodité** » :

Facteurs sur le terrain de l'école :

- nombre de fois par jour que l'on laisse entrer ou partir les élèves ;
- entrées de l'école réservées aux élèves de la maternelle ;
- parc de stationnement réservé aux enseignants ou aux visiteurs :
 - risque de conflit entre piétons et conducteurs ;
 - taille et la conception du parc de stationnement (l'écoulement de la circulation est-il clairement indiqué ?) ;
 - marquage de la chaussée dans le parc de stationnement ;
 - comportement des parents conducteurs lorsqu'ils conduisent ou qu'ils stationnent ;
- sentiers menant à l'école :
 - points d'accès pour les élèves ;
 - risque de conflits entre piétons et conducteurs ;
 - éclairage des sentiers ;
 - entretien des sentiers (dénivellement et déglacage) ;
 - voies d'accès secondaires au terrain de l'école ;
- installations pour bicyclettes :
 - supports à bicyclettes ;
 - pistes et bandes cyclables ;

- risque de conflit entre piétons et conducteurs ;
- point d'embarquement pour bus scolaires, s'il y a lieu :
 - endroit où les élèves attendent le bus ; type de supervision à cet endroit ;
- nombre de bus, de fourgonnettes et de véhicules pour personnes handicapées ;
- emplacement des bennes à ordures et autre matériel d'entretien de l'école ;
- accès aux véhicules de secours.

Facteurs aux abords de l'école :

- débit de circulation et vitesse de conduite dans les rues avoisinantes (données réelles ou perception) – obtenez le plus récent comptage de la circulation sur les dernières 24 heures ;
- présence ou absence de trottoirs (seulement autour de l'école ou partout dans le voisinage de l'école ?) ;
- présence ou absence de dispositifs permettant aux piétons de traverser la rue (les piétons s'en servent-ils ?) ;
- présence ou absence d'élèves patrouilleurs ou de patrouilleurs de bus scolaires (nombre, emplacement et utilité) ;
- distance de visibilité des passages pour écoliers à partir des virages et des zones d'autobus scolaires ;
- nombre et emplacement de brigadiers scolaires adultes ;
- emplacement de passages pour écoliers vis-à-vis des voies d'accès pour automobiles et des zones d'embarquement pour bus scolaires ;
- synchronisation des feux de circulation ;
- présence ou absence de panneaux de circulation sur la rue ;
- existence ou manque d'une zone dite « main dans la main » où les parents peuvent accompagner leurs enfants jusqu'à la maternelle.

Facteurs à considérer non liés à la circulation :

- type d'immeubles avoisinants (résidentiels, commerciaux ou industriels) ;
- emplacement d'autres espaces publics avoisinants (parcs, centres communautaires, bibliothèques, édifices pour le culte) ;
- nombre d'arbres d'ombrage bordant les rues ;
- proportion d'espaces verts et d'espaces artificiels ;
- présence ou absence de graffiti sur les immeubles ;
- état des trottoirs ;
- largeur des trottoirs ;
- présence ou absence d'ordures le long des sentiers menant à l'école ;
- présence ou absence d'obstructions sur les trottoirs ;
- établissement de programmes *Parent-secours* ou *Surveillance de quartier* (où sont-ils situés ?).

D'autres programmes EAS ont élaboré leur propres listes de contrôle, dont nous vous présentons ci-dessous quelques exemples dans le but de vous aider à établir un volet « tour du voisinage » pour votre programme :

- *Walkable America Checklist* (téléchargeable, www.nsc.org/walkable.htm) – une excellente ressource pour les parents ou les enseignants voulant accompagner un enfant à pied tout en évaluant le potentiel piétonnier de leur voisinage à l'aide, entre autres, d'une échelle d'évaluation des aspects d'un trajet qui le rendent propice ou non à la marche, ainsi que de conseils sur les moyens de résoudre les problèmes identifiés.
- Safe Routes to School, programme dirigé par le California Department of Health Services, a créé une liste de contrôle sur le potentiel piétonnier (*Walkability Checklist*) à l'intention des élèves, traduite en quatre langues (chinois, espagnol, hmong et vietnamien). Pour obtenir un

- Safe Routes to School du Royaume-Uni, programme dirigé par Sustrans, dispose d'excellents questionnaires sur le potentiel piétonnier d'un trajet, conçus pour les élèves de tous âges, y compris du niveau secondaire. Consultez www.sustrans.org.uk/f_srs.htm et la rubrique « Frequently Asked Questions ».

Consigner ses constats et rendre compte de ses conclusions

Vous pouvez noter les conclusions tirées de votre Tour du voisinage sur la carte fournie. Demandez au technicien de la circulation d'inclure vos constats à sa carte principale. Il pourrait également être utile d'accompagner votre carte de photographies et d'un bref rapport dans lequel vous ferez le survol des problèmes identifiés et donnerez vos suggestions. Décidez qui rédigera le rapport et dans quel délai. Distribuez des exemplaires du rapport, des photos et de votre carte à chacun des participants de votre groupe.

Histoires de réussite

À l'école catholique **Holy Cross**, à East York (Ontario), la question qui préoccupait tout le monde était celle de la mauvaise qualité de l'air dans les salles de classe, provoquée par les fumées d'échappement des véhicules entrant et sortant du parc de stationnement ; ces fumées pénétraient par les fenêtres des salles de classe de la maternelle, situées au même niveau que le parc de stationnement. À la suite d'une vérification de la circulation, une clôture à mailles losangées a été érigée sur toute la longueur du parc de stationnement pour empêcher les voitures de stationner près de l'école. Ainsi, le problème de qualité de l'air est résolu et, en même temps, l'école assure un trajet sécuritaire aux élèves qui doivent traverser le parc de stationnement.

Le personnel de l'école publique **Allenby**, à Toronto, s'est lui aussi penché sur la question de la sécurité de la circulation. Les résultats de son étude ont mené à l'inclusion de la zone scolaire à un projet pilote ontarien, intitulé *Community Safety Zones* (zones sécuritaires communautaires).

Le comité sur la sécurité de l'école, organisé par des parents, a travaillé étroitement avec la police locale, des conseillers ainsi que le service des transports de Toronto pour améliorer la sécurité des élèves faisant à pied l'aller-retour entre leur maison et l'école. Des modifications ont été apportées dans le cadre du projet pilote, entre autres :

- réduction de la limite de vitesse sur la rue Avenue (artère principale du centre-ville de Toronto), de 50 km/h à 40 km/h, pendant les heures de débarquement et d'embarquement des élèves ;
- déplacement de passages à piétons à un endroit plus sécuritaire le long de deux rues résidentielles bordant chacune un côté de l'école ;
- meilleure synchronisation des feux de circulation sur la rue Avenue et sur l'avenue St. Clements pour donner plus de temps aux piétons de traverser ;
- amélioration des panneaux de circulation aux abords de l'école ;
- restriction du stationnement dans certaines zones non sécuritaires ;
- établissement de chaque côté de l'école de « zones de débarquement » ;





Modifications apportées à un croisement en T, devant l'école publique Bowmore (Toronto) pour augmenter la visibilité des piétons.

Éloges du programme Tour à pied du voisinage

Selon le directeur de l'école catholique St. Michael's, à Toronto : « *Notre Tour du voisinage a été organisé en réponse à des questions de sécurité de nature urbaine et communautaire, entre autres : personnes sans abri, trafiquants de drogues, manque d'éclairage, sécurité dans les parcs de stationnement souterrains, restauration d'éléments de jeux conformément aux règlements de l'ACNOR, et création d'une zone d'embarquement pour les bus scolaires. Grâce à l'intervention de notre conseiller municipal, un grand nombre de ces questions ont été résolues. Le Tour du voisinage à pied, organisé conjointement par le conseil scolaire et Greenest City, nous a permis d'apporter des modifications à notre zone scolaire dont nous avons grand besoin.* »

De dire le sous-directeur de l'école catholique St. Roch, à North York (Ontario) : « *Les parents et le personnel de l'école craignaient qu'un écolier se fasse renverser par une voiture dans le parc de stationnement à cause du nombre élevé de véhicules et de leur écoulement désordonné. À la suite d'une vérification de la circulation, nous avons modifié le parc de stationnement, corrigé certaines lignes de circulation et élaboré un plan de zone d'embarquement et de débarquement des écoliers. Nous avons également effectué un sondage pour identifier les obstacles à la marche ; et nous avons pu constater que les trois plus grandes préoccupations des parents étaient le débit de circulation, le harcèlement et l'intimidation à l'école, ainsi que le risque d'enlèvement de leurs enfants. Depuis que notre école a lancé son programme « Marchons chaque mercredi » et qu'elle décerne un « Prix de l'espadrille d'or » à la classe ayant le plus haut pourcentage d'élèves marcheurs, nos élèves supplient leurs parents de les laisser aller à l'école à pied, plutôt que de les emmener en voiture. L'enthousiasme ne manque pas : 270 enfants ont participé au programme « Marchons chaque mercredi » lors de la deuxième journée de ce programme hebdomadaire. Notre école continue à faire équipe avec la police et les représentants de la ville pour améliorer la sécurité des enfants se déplaçant à pied.* »